

PIERRE ORSI

Le Principe :

Deux menus peuvent servir de base à l'établissement du bon. Il s'agit :
Des menus « Cœur de Rose Prestige » à 125 euros et de la « dînette Gourmande » à 135 euros

Concernant le Menu Cœur de Rose Prestige :

Ce menu fonctionne selon le principe de la carte : plusieurs entrées au choix ; plusieurs plats principaux également au choix ; les fromages et les desserts. Il regroupe les spécialités majeures du Chef ; il s'accorde bien aux grandes célébrations et vous exalte du souvenir des bons moments. Le menu Cœur de Rose est proposé à 125 euros par personne hors boissons.

Concernant la Dînette Gourmande :

Toujours dans la gamme des menus Prestige, « La Dînette Gourmande », notre menu dégustation : il compte un plat supplémentaire par rapport au précédent. Il offre à la fois, un poisson et une viande. Le menu dégustation est proposé à 135 euros hors boissons.

Concernant les Boissons : Deux forfaits au choix... si vous offrez la totalité du repas

Le forfait une étoile à 45 euros par personne

Le forfait deux étoiles à 60 euros par personne

Tout forfait comprend l'apéritif au champagne ; le vin blanc ; le vin rouge ; les eaux minérales ainsi que les cafés.

Le bon d'invitation est représenté sur un magnifique carton signé par le chef Orsi. Les bénéficiaires disposent de 3 mois pour venir chez nous.

Une fois votre choix effectué et votre budget composé, merci de reprendre contact. Il nous faudra en ce moment-là, pour la confection du carton :

Le nom de la personne bénéficiaire ou des personnes...

Le nom de la personne qui offre ou des personnes qui...

La circonstance : anniversaire, remerciement... nous nous chargeons des formulations.

Le bon est délivré ou expédié contre règlement à l'adresse souhaitée

Sur place, le règlement peut se faire en espèces, par chèque ou par carte de crédit.

A PARTIR DU SITE INTERNET

Vous avez la possibilité de commander ou d'imprimer directement votre invitation sur notre site internet dans le module « Coffret Cadeaux ». Règlement par carte de crédit.

